

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Cette formation permet aux participants :

- De comprendre les nouvelles règles de la négociation collective, d'apprendre la stratégie et les tactiques de négociations
- De mieux appréhender les réunions de négociation de maîtriser les enjeux de la négociation collective

PROGRAMME :

- Impact des ordonnances Macron sur la négociation collective
- Parties habilitées à la négociation collective
- Nouvelle articulation des accords (branche/entreprise)
- Durée des accords collectifs
- Nouvelles règles de validité des accords collectifs
- Négociation obligatoire dans l'entreprise
- Supports de la négociation
- Moyens de la négociation
- Méthodes et tactiques de négociation
- Cas de nouveaux accords collectifs impactant l'emploi

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS :

- Membres du CSE et responsables syndicaux
- Maximum 12 personnes
- Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

DURÉE :

- 1 jour (7 h par jour)

FORMATEUR :

- Juriste et formateur spécialisé en droit social, relations sociales et droit de la sécurité sociale disposant d'une expérience de plus de 15 ans auprès des représentants du personnel et des organisations syndicales. Pragmatique, ayant travaillé dans plusieurs cabinets d'avocats et d'experts-comptables.